

Tablette ASUS

IN SEARCH OF INCREDIBLE



Manuel de l'utilisateur



Charger la batterie

Rechargez complètement la batterie si vous prévoyez d'utiliser votre Tablette ASUS en fonctionnement sur batterie pendant une période prolongée. N'oubliez pas que le chargement de la batterie est plus long lorsque votre Tablette ASUS est en cours d'utilisation.

IMPORTANT ! Ne laissez pas la Tablette ASUS reliée à sa source d'alimentation lorsque la batterie est pleine. Cette tablette n'a pas été conçue pour être connectée en permanence à sa source d'alimentation.

Précautions durant le transport aérien

Contactez votre compagnie aérienne pour obtenir plus d'informations sur les restrictions imposées aux appareils électroniques pendant un vol.

IMPORTANT ! Vous pouvez faire passer votre Tablette ASUS dans les détecteurs à rayons X (utilisé pour les éléments placés sur le tapis roulant). Cependant, il n'est pas recommandé de faire passer votre Tablette ASUS via les portiques de détection magnétique, ni de l'exposer aux détecteurs portables.

Précautions relatives à la sécurité

Votre Tablette ASUS doit être utilisée dans un environnement dont la température ambiante est comprise entre 0°C et 35°C.

L'exposition de l'appareil à des températures trop élevées ou trop basses peut rapidement épuiser et réduire la durée de vie de la batterie.

Contenu de la boîte



Tablette ASUS



Chargeur*



Adaptateur secteur*



Documentation technique et carte de garantie



Câble micro USB*

REMARQUES :

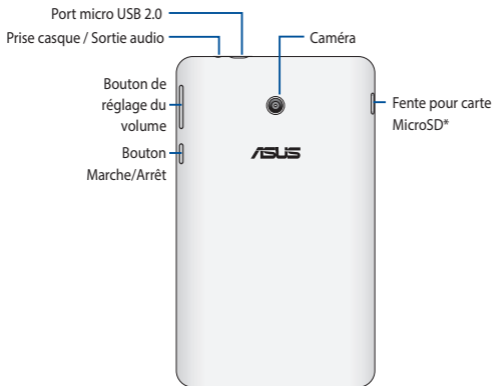
- Contactez votre revendeur si l'un des éléments ci-dessus est manquant ou endommagé.
 - La disponibilité de ces éléments peut varier en fonction du pays ou de la région d'achat.
-

Votre Tablette ASUS

Vue avant



Vue arrière




* La fente microSD est compatible avec les cartes mémoire microSD et microSDHC.

Charger la batterie de votre Tablette ASUS

Utiliser l'adaptateur secteur et le câble micro USB



Pour recharger la batterie de votre Tablette ASUS :

- A B** Utilisez le câble micro USB pour relier votre Tablette ASUS à l'adaptateur secteur USB.
- C** Branchez l'adaptateur secteur USB sur une prise électrique
-  Chargez votre Tablette ASUS pendant huit (8) heures avant de l'utiliser pour la première fois.

REMARQUE : la tension de sortie de cet adaptateur est de 5,2 V, 1,35 A, 7 W.

Utiliser le chargeur



Pour recharger la batterie de votre Tablette ASUS :

- A Utilisez le câble micro USB pour relier votre Tablette ASUS au chargeur.
- B Branchez le chargeur sur une prise électrique



Chargez votre Tablette ASUS pendant huit (8) heures avant de l'utiliser pour la première fois.

REMARQUE : la tension de sortie de cet adaptateur est de 5 V, 1 A, 5 W.

IMPORTANT !

- N'utilisez que le chargeur et le câble micro USB fournis avec votre Tablette ASUS. L'utilisation d'un autre type d'adaptateur secteur peut endommager l'appareil.
 - Retirez le film protecteur de l'adaptateur secteur USB et du câble micro USB avant de tenter de recharger votre Tablette ASUS et ainsi éviter de vous blesser.
 - Assurez-vous de brancher l'adaptateur secteur à une prise électrique dotée d'une tension nominale appropriée. La tension de sortie de l'adaptateur secteur est de 5Vcc (1A).
 - Si vous utilisez la Tablette ASUS lorsque celle-ci est en cours de chargement, la prise électrique doit se trouver à proximité de la tablette et aisément accessible.
 - Ne placez pas d'objets sur votre Tablette ASUS.
-

REMARQUES :

- La tablette ASUS ne peut être rechargée par le biais du port USB d'un ordinateur que lorsqu'elle est en mode veille (écran éteint) ou éteint.
 - Le chargement via le port USB d'un ordinateur est plus long.
 - Si votre ordinateur ne fournit pas une alimentation suffisante pour recharger la batterie de votre Tablette ASUS, utilisez plutôt l'adaptateur secteur.
-

Appendice

Rapport de la Commission Fédérale des Communications (FCC)

Ce dispositif est conforme à l'alinéa 15 des règles établies par la FCC. L'opération est sujette aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne peut causer d'interférence nuisible.
- Ce dispositif se doit d'accepter toute interférence reçue, incluant toute interférence pouvant causer des résultats indésirables.

Cet équipement a été testé et s'est avéré être conforme aux limites établies pour un dispositif numérique de classe B, conformément à l'alinéa 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles à une installation réseau.

Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie à fréquence radio. Il peut causer une interférence nuisible aux communications radio s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions du fabricant. Cependant, il n'est pas exclu qu'une interférence se produise lors d'une installation particulière. Si cet équipement cause une interférence nuisible aux signaux radio ou télévisés, ce qui peut-être déterminé par l'arrêt puis le réamorçage de l'appareil, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence de la manière suivante :

- Réorienter ou replacer l'antenne de réception.

- Augmenter l'espace de séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Relier l'équipement à une sortie sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est relié.
- Consulter le revendeur ou un technicien spécialisé radio/TV pour obtenir de l'aide.

Les changements ou les modifications apportés à cette unité qui n'ont pas été expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à manipuler cet équipement.

Cet appareil et son (ses) antenne(s) ne doit (doivent) pas être utilisés en conjonction avec une autre antenne ou un autre équipement d'émission radio.

Directives concernant l'exposition aux fréquences radio

Cet équipement est conforme aux limitations en matière d'exposition aux fréquences radio instaurées pour un environnement non contrôlé et établies par les directives de la FCC.

Les normes utilisent une unité de mesure connue sous le nom de Débit d'absorption spécifique ou DAS. La limite DAS établie par la FCC est de 1.6W/kg. Les tests pour le DAS font fonctionner, selon des positions spécifiées par la FCC, l'appareil transmettant à son niveau de puissance reconnu le plus élevé sur toutes les bandes de fréquence testées.

La valeur DAS la plus haute fournie à la FCC est de 0,65W/kg à proximité du corps.

La FCC a accordé une licence d'équipement à cet appareil, et tous les niveaux DAS signalés ont été jugés conformes aux directives de la FCC en matière d'émissions RF. Les informations DAS sur ce modèle d'appareil sont classées auprès de la FCC et disponibles sous la section Display Grant à l'adresse : www.fcc.gov/oet/ea/fccid après recherche de l'identifiant FCC : MSQK01A.

Canada, avis d'Industrie Canada (IC)

Cet appareil numérique de classe B est conforme aux normes canadiennes ICES-003, RSS-210, et CAN ICES-3(B)/NMB-3(B).

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, notamment les interférences qui peuvent affecter son fonctionnement. L'identifiant IC de cet appareil est 3568A-K01A.

Informations concernant l'exposition aux fréquences radio (RF)

La puissance de sortie émise par cet appareil sans fil est inférieure à la limite d'exposition aux fréquences radio d'Industrie Canada (IC). Utilisez l'appareil sans fil de façon à minimiser les contacts humains lors du fonctionnement normal.

Ce périphérique a été évalué et démontré conforme aux limites SAR (Specific Absorption Rate – Taux d'absorption spécifique) d'IC lorsqu'il est installé dans des produits hôtes particuliers qui fonctionnent dans des conditions d'exposition à des appareils portables.

Ce périphérique est homologué pour l'utilisation au Canada. Pour consulter l'entrée correspondant à l'appareil dans la liste d'équipement radio (REL - Radio Equipment List) d'Industrie Canada rendez-vous sur:

<http://www.ic.gc.ca/app/sitt.reltel/srch/nwRdSrch.do?lang=eng>

Pour des informations supplémentaires concernant l'exposition aux RF au Canada rendez-vous sur : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/eng/sf08792.html>

Avertissement d'Industrie Canada

Cet appareil peut automatiquement mettre fin aux transmissions en cas d'absence d'informations à transmettre ou en cas d'échec de fonctionnement. Ceci n'est pas destiné à interdire les transmissions, signaler des informations ou l'utilisation de codes répétitifs lorsque ceux-ci sont requis par la technologie d'émission.

Les dispositifs fonctionnant dans la bande 5150-5250 MHz sont réservés uniquement pour une utilisation à l'intérieur afin de réduire les risques de brouillage préjudiciable aux systèmes de satellites mobiles utilisant les mêmes canaux ; le gain maximal d'antenne permis (pour les dispositifs utilisant les bandes 5250-5350 MHz et 5470-5725 MHz) doit se conformer à la limite P.I.R.E ; le gain maximal d'antenne permis (pour les dispositifs utilisant les bandes 5275-5850 MHz) doit se conformer à la limite P.I.R.E spécifiée pour l'exploitation point-à-point et non point-à-point, selon les cas, et comme spécifié dans la section A9.2(3). De plus, les radars de haute puissance sont désignés comme utilisateurs principaux (c'est à dire qu'ils ont la priorité) pour les bandes 5250-5350 MHz, et que ces radars pourraient causer du brouillage et/ou des dommages aux dispositifs LAN-EL.

La fonction de Sélection du code pays est désactivée pour les produits disponibles sur le marché américain/canadien. Pour les produits disponibles sur le marché américain/canadien, seuls les canaux 1 à 11 peuvent être opérés. L'utilisation d'autres canaux n'est pas possible.

Déclaration de conformité (Directive R&TTE 1999/5/CE)

Ce produit est conforme à la Directive R&TTE (1999/5/CE). La déclaration de conformité peut être téléchargée à partir du site Web <http://support.asus.com>.

Clause de responsabilité limitée

Des dommages peuvent survenir suite à un défaut sur une pièce fabriquée par ASUS ou un tiers. Vous avez le droit à des dommages et intérêts auprès d'ASUS. Dans un tel cas, indépendamment de la base sur laquelle vous avez droit de revendiquer les dommages et intérêts auprès d'ASUS, ASUS ne peut être responsable de plus que des dommages et intérêts pour les dommages corporels (y compris la mort) et les dégâts aux biens immobiliers et aux biens personnels tangibles ; ou les autres dommages et intérêts réels et directs résultant de l'omission ou de la défaillance d'exécuter ses devoirs légaux au titre de la présente Déclaration de Garantie, jusqu'au prix forfaitaire officiel de chaque produit.

ASUS n'est responsable et ne peut vous indemniser qu'au titre des pertes, des dégâts ou revendications basées sur le contrat, des préjudices ou des infractions à cette Déclaration de Garantie.

Cette limite s'applique aussi aux fournisseurs d'ASUS et à ses revendeurs. Il s'agit du maximum auquel ASUS, ses fournisseurs, et votre revendeur, sont collectivement responsables.

EN AUCUNE CIRCONSTANCE ASUS N'EST RESPONSABLE POUR CE QUI SUIT : (1) LES REVENDICATIONS DE TIERS CONTRE VOUS POUR DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS ; (2) LES PERTES, OU DÉGÂTS, A VOS ENREGISTREMENTS DE DONNÉES ; OU (3) LES DOMMAGES ET INTÉRÊTS SPÉCIAUX, FORTUITS, OU

INDIRECTS OU POUR N'IMPORTE QUELS DOMMAGES ET INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES CONSÉCUTIFS (INCLUANT LES PERTES DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES), ET CE MÊME SI ASUS, SES FOURNISSEURS OU VOTRE REVENDEUR SONT INFORMÉS D'UNE TELLE POSSIBILITÉ.

Bruit et prévention de perte auditive

Pour éviter d'éventuels troubles auditifs, ne pas utiliser cet appareil à plein volume pendant de longues périodes.



A pleine puissance, l'écoute prolongée du baladeur peut endommager l'oreille de l'utilisateur.

REMARQUE : pour la France, les casques ou écouteurs destinés à cet appareil sont conformes aux prescriptions en matière de pression acoustique définies par les normes NF EN 50332-1:2000 et/ou NF EN 50332-2:2003, et tel que requis par l'article L.5232-1 de la loi française.

Marque CE



Marque CE pour les appareils dotés d'un module réseau sans fil/Bluetooth

Cet appareil est conforme aux directives 1999/5/CE du Parlement Européen et du Conseil votées le 9 Mars 1999 concernant les équipements hertziens et les terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité.

La plus haute valeur DAS testée pour cet appareil est de 0,429 W/Kg.

Cet équipement peut être opéré dans les pays suivants :

AT	BE	BG	CH	CY	CZ	DE	DK
EE	ES	FI	FR	GB	GR	HU	IE
IT	IS	LI	LT	LU	LV	MT	NL
NO	PL	PT	RO	SE	SI	SK	TR

La détection des impulsions émises par les radars par le biais des contrôles DFS ne doit pas être accessible à l'utilisateur.

Conformité aux exigences européennes en matière d'exposition aux ondes radioélectriques

Cet appareil est conforme aux exigences (1999/519/EC) établies par le Conseil Européen en matière d'exposition du public aux champs électromagnétiques.

Ces limites font partie d'un ensemble d'exigences et établissent des niveaux de radiofréquence autorisés pour le public. Elles ont été mises au point par des groupes d'experts indépendants sur le fondement d'évaluations scientifiques régulières et détaillées. La norme d'exposition pour les téléphones mobiles est déterminée par une unité de mesure appelée Débit d'Absorption Spécifique ou "DAS" (en anglais : "Specific Absorption Rate" ou "SAR"). La limite de DAS fixée par le Conseil de l'Union Européenne est de 2,0W/kg en moyenne pour 10 g de tissus humains. Ces exigences sont également conformes aux standards établis par l'organisme ICNIRP (Commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants).

Pour l'utilisation sur le corps, cet appareil a été testé et répond aux recommandations d'exposition de la ICNIRP et a été inclus dans les normes européennes EN 62311 et EN 50566 pour utilisation avec des accessoires.

Les tests pour déterminer les niveaux de DAS ont été réalisés sur la base d'une distance de séparation de 0cm avec le corps et avec les appareils mobiles émettant à leur niveau de puissance maximale pour toutes les bandes de fréquence.

Exigence de sécurité électrique

Les produits utilisant des courants électriques nominaux pouvant atteindre 6 A et pesant plus de 3 Kg doivent utiliser des cordons d'alimentation supérieurs ou équivalents à : H05VV-F, 3G, 0.75mm² or H05VV-F, 2G, 0.75mm².

Services de reprise et de recyclage d'ASUS

Les programmes de recyclage et de reprise d'ASUS découlent de nos exigences en termes de standards élevés de respect de l'environnement. Nous souhaitons apporter à nos clients permettant de recycler de manière responsable nos produits, batteries et autres composants ainsi que nos emballages. Veuillez consulter le site <http://csr.asus.com/english/Takeback.htm> pour plus de détails sur les conditions de recyclage en vigueur dans votre pays.

Notice relative au revêtement de l'appareil

IMPORTANT ! Pour maintenir le niveau de sécurité électrique et fournir une meilleure isolation, un revêtement a été appliqué pour isoler le châssis de cet appareil. Veuillez toutefois noter que les zones de l'appareil où se trouvent les différentes interfaces de connexion ne disposent pas de ce revêtement spécial.

Notice Green ASUS

ASUS se dévoue pour concevoir des produits/emballages respectueux de l'environnement pour protéger la santé des utilisateurs et minimiser l'impact sur l'environnement. La réduction du nombre de pages de ce manuel est conforme aux directives en matière de réduction des émissions de carbone. Pour consulter le mode d'emploi détaillé et obtenir d'autres informations sur ce produit, visitez le site de support d'ASUS à l'adresse suivante : <http://support.asus.com/>.

Service de recyclage de batteries rechargeables pour l'Amérique du Nord



Pour les clients résidant aux États-Unis et au Canada, vous pouvez appeler le numéro 1-800-822-8837 (gratuit) pour obtenir plus d'informations sur le recyclage de la batterie rechargeable de votre produit ASUS.

Mise au rebut



Risque d'explosion si la batterie est remplacée par une batterie de type incorrect. Mettre les batteries au rebut conformément aux instructions fournies.



NE PAS mettre la batterie au rebut avec les déchets municipaux. Le symbole représentant une benne à roues barrée indique que la batterie ne doit pas être mise au rebut avec les déchets municipaux.



NE PAS mettre ce produit au rebut avec les déchets municipaux. Ce produit a été conçu pour permettre une réutilisation et un recyclage appropriés des pièces. Le symbole représentant une benne à roues barrée indique que le produit (équipement électrique, électronique et ou contenant une batterie au mercure) ne doit pas être mis au rebut avec les déchets municipaux. Consultez les réglementations locales pour la mise au rebut des produits électroniques.



NE PAS jeter l'appareil au feu. NE PAS court-circuiter les contacts. NE PAS désassembler l'appareil.

Informations sur les droits d'auteur

Aucune partie du présent manuel, y compris les produits et logiciels qui y sont décrits, ne peut être reproduite, transmise, transcrite, stockée dans un système de base de données, ni traduite dans aucune langue, sous une quelconque forme et par tout moyen, hormis la documentation conservée par l'acheteur à des fins de sauvegarde, sans la permission expresse de ASUSTeK COMPUTER INC. ("ASUS").

Les logos ASUS sont des marques commerciales de ASUSTek Computer Inc.

Les spécifications et les informations contenues dans ce manuel sont fournies à titre indicatif seulement et sont sujettes à des modifications sans préavis.

Copyright © 2014 ASUSTeK COMPUTER INC. Tous droits réservés.

Modèle : K01A (ME70C/ME7000C)

Fabricant	ASUSTek COMPUTER INC.
Adresse	4F, No. 150, LI-TE RD., PEITOU, TAIPEI 112, TAIWAN
Représentant légal en Europe	ASUS COMPUTER GmbH
Adresse	HARKORT STR. 21-23, 40880 RATINGEN, ALLEMAGNE

EC Declaration of Conformity



We, the undersigned,

Manufacturer:	ASUSTeK COMPUTER INC.
Address:	4F, No. 150, LI-TE Rd., PEITOU, TAIPEI 112, TAIWAN
Authorized representative in Europe:	ASUS COMPUTER GmbH
Address, City:	HARKORT STR. 21-23, 40880 RATINGEN
Country:	GERMANY

declare the following apparatus:

Product name :	ASUS Tablet (WIFI/Bluetooth/GPS)
Model name :	K01A

conform with the essential requirements of the following directives:

2004/108/EC-EMC Directive

<input checked="" type="checkbox"/> EN 55022:2010+A2:2011	<input checked="" type="checkbox"/> EN 55024:2010
<input checked="" type="checkbox"/> EN 61000-3-2:2006+A2:2009	<input checked="" type="checkbox"/> EN 61000-3-3:2008
<input type="checkbox"/> EN 55013:2001+A1:2003+A2:2006	<input type="checkbox"/> EN 55020:2007+A11:2011

1999/5/EC-R&TTE Directive

<input checked="" type="checkbox"/> EN 300 328 V1.7.1(2006-10)	<input checked="" type="checkbox"/> EN 301 489-1 V1.9.2(2011-09)
<input checked="" type="checkbox"/> EN 300 440-1 V1.6.1(2010-08)	<input checked="" type="checkbox"/> EN 301 489-3 V1.6.1(2013-08)
<input checked="" type="checkbox"/> EN 300 440-2 V1.4.1(2010-08)	<input type="checkbox"/> EN 301 489-4 V1.4.1(2009-05)
<input type="checkbox"/> EN 301 511 V9.0.2(2003-03)	<input type="checkbox"/> EN 301 489-7 V1.3.1(2005-11)
<input type="checkbox"/> EN 301 908-1 V5.2.1(2011-05)	<input type="checkbox"/> EN 301 489-9 V1.4.1(2007-11)
<input type="checkbox"/> EN 301 908-2 V5.2.1(2011-07)	<input checked="" type="checkbox"/> EN 301 489-17 V2.2.1(2012-09)
<input type="checkbox"/> EN 301 893 V1.6.1(2011-11)	<input type="checkbox"/> EN 301 489-24 V1.5.1(2010-09)
<input type="checkbox"/> EN 302 544-2 V1.1.1(2009-01)	<input type="checkbox"/> EN 302 326-2 V1.2.2(2007-06)
<input type="checkbox"/> EN 302 623 V1.1.1(2009-01)	<input type="checkbox"/> EN 302 326-3 V1.3.1(2007-09)
<input checked="" type="checkbox"/> EN 50360:2001	<input type="checkbox"/> EN 301 357-2 V1.4.1(2008-11)
<input checked="" type="checkbox"/> EN 50360:A1 (2012-03)	<input type="checkbox"/> EN 302 291-1 V1.1.1(2005-07)
<input checked="" type="checkbox"/> EN 62479:2010	<input type="checkbox"/> EN 302 291-2 V1.1.1(2005-07)
<input checked="" type="checkbox"/> EN 50566:2013	
<input checked="" type="checkbox"/> EN 62209-1:2006	
<input checked="" type="checkbox"/> EN 62209-2:2010	

2006/95/EC-LVD Directive

<input checked="" type="checkbox"/> EN 60950-1 / A12:2011	<input type="checkbox"/> EN 60065:2002 / A12:2011
---	---

2009/125/EC-ErP Directive

<input type="checkbox"/> Regulation (EC) No. 1275/2008	<input checked="" type="checkbox"/> Regulation (EC) No. 278/2009
<input type="checkbox"/> Regulation (EC) No. 642/2009	<input type="checkbox"/> Regulation (EC) No. 617/2013

2011/65/EU-RoHS Directive

Ver. 140331

CE marking



(EC conformity marking)

Position : CEO
Name : **Jerry Shen**

Declaration Date: 02/05/2014
Year to begin affixing CE marking: 2014

Signature : _____



support.asus.com



1 5 0 6 0 - 4 0 7 0 4 0 0 0